

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« **Intéresser nos compatriotes à l'évocation des événements passés** »

Ce livre, doté de quelques illustrations, est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 480 titres à ce jour. « Je serais assez payé de mon labeur, écrit l'auteur dans son avant-propos, si je pouvais intéresser nos compatriotes à l'évocation des événements passés et leur faire trouver du plaisir à suivre avec moi les transformations de leur sol, à voir comment et de quelles peines leurs aïeux l'ont constitué, motte à motte, tel qu'ils le connaissent et en jouissent aujourd'hui. Pour y parvenir, j'ai compulsé de nombreux do-



cuments aux Archives départementales, à la mairie, dans les études notariales et surtout aux Archives de la cour d'Appel de Riom, où les bienveillantes autorisations du regretté premier président Cluzel m'ont permis de consulter la collection, à peu près complète, allant de 1730 à la Révolution, des dossiers civils et criminels... Tous ces papiers ne donnent malheureusement qu'une idée très incomplète de la vie des anciens : on n'y trouve que des deuils, des procès, des crimes, et pourtant l'ancienne France est riche en danses, en chansons... »

Bientôt réédité SUGÈRES ET SES HABITANTS

Une ancienne justice seigneuriale en Auvergne

La région était habitée dès la plus haute antiquité

Par Adolphe ACHARD

Préface de Camille JULLIAN

La commune de Sugères, qui fait partie du canton de Sauxillanges (arrondissement d'Issoire), dans le département du Puy-de-Dôme, comme Bansat et Brenat, Chaméane et Égliseneuve-des-Liards, Les Pradeaux et Saint-Étienne-sur-Usson, Saint-Genès-la-Tourette et Saint-Jean-en-Val (...), et d'autres localités évoquées dans l'ouvrage présenté ici, a une origine très ancienne, puisque « les preuves abondent que la région

était habitée dès la plus haute antiquité » : maigre trouvaille à Sugères même (un outil de silex taillé près du ruisseau de Valençon), mais station et atelier néolithique des Martres-de-Veyre et, « presque chez nous », un menhir de plusieurs mètres de haut, entre les hameaux de la Rodde, du Theil et de Fontvieille (Isserteaux) et les débris d'un dolmen au sud du château du Léobard... Nombreux vestiges aussi de l'époque celtique : la découverte la plus intéressante ayant été faite à Saint-Babel (bijoux en or d'un poids de 1,4 kilo) en 1898. « Nul doute que le bourg n'ait été habité alors. »

On doit l'église de Sugères aux fidèles et à l'évêque de Clermont

La monographie d'Adolphe Achard, divisée en onze chapitres particulièrement denses, retrace l'histoire de Sugères et de sa région depuis ses origines (très anciennes) jusqu'à la période qui suivit la Première Guerre mondiale (baisse très nette de la population). Dans ce panorama, fourmillant de renseignements, l'auteur n'oublie rien : l'évocation de l'antiquité gauloise et romaine jouxte une étude géologique du terroir (« produit d'un effondrement de la masse granitique »), le Trésor de Saint-Babel côtoie la situation du bourg et le pic de Liard, l'histoire des seigneurs de Montboissier, habitant un château haut perché et devenus barons, s'accompagne d'une description de Sugères au Moyen Âge ; Adolphe Achard nous conduit ainsi de l'époque des Ligures aux rapports entre les paysans et l'Église, en passant par le cartulaire de Sauxillanges et l'état du sol et des propriétés, les cultures et surtout l'émancipation progressive des serfs grâce à la charte de 1403, moulins et pêche, chasse et guet, droits de noces et péages... La vie de la paroisse est relatée à partir du XIII^e siècle, date de la construction de l'église de Sugères, que l'on doit aux fidèles et à l'évêque de Clermont et non au seigneur de Montboissier et il est à noter que l'influence des prêtres est toujours considérable, au moment de la Révolution. Autres thèmes abondamment développés : « La grande misère du paysan livradois » et « La Justice de Sugères » (origines, transformation et fonctionnement) et les crimes et délits (brutalité des mœurs).

**UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2490 TITRES**

**27 TITRES SUR LE
PUY-DE-DÔME**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

